

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 187 publiée le 20 juillet 2009

Un dossier bien instructif pour la nouvelle commission « Ecclesia Dei » : Comment Monseigneur Giuseppe Mani, archevêque de Cagliari en Sardaigne, s'oppose à Benoît XVI en tentant d'empêcher l'application du Motu Proprio « Summorum Pontificum » faite par deux curés de paroisse de son diocèse.

Nous reproduisons ici un témoignage de notre envoyé spécial en Italie qui revient d'une visite de deux paroisses exemplaires de Sardaigne, celles de Mandas et de Gesico. Ces deux paroisses, véritables modèles pour l'application du Motu Proprio « Summorum Pontificum », sont désormais dans le collimateur de l'évêché parce qu'elles organisent du 9 au 11 août prochain, 3 journées de réflexion et d'échange sur l'application du Motu Proprio et sur la pensée de Benoît XVI. Voici le compte rendu de notre visite :

Ayant connu grâce à Internet la renommée internationale des paroisses de Mandas et de Gesico en Sardaigne, et ayant appris l'annonce d'une importante réunion du genre "université d'été" sur la pensée de Benoît XVI en matière de liturgie et plus précisément au sujet de son Motu Proprio « Summorum Pontificum », je décidais de laisser Paris et de faire le voyage.

Quelle ne fut pas ma surprise en arrivant de Cagliari, de me retrouver un dimanche ordinaire à Gesico dans une petite paroisse perdue au milieu des collines. J'entre dans l'église, la messe est à peine commencée : mais il n'y a plus de places assises, l'église est comble, les gens serrés sont tous tournés vers le bon Dieu qui est là-bas, dans le tabernacle de marbre d'un blanc magnifique, sur l'unique autel majeur. Le prêtre est prosterné pour le confiteor, tandis que la chorale des villageois s'époumone à chanter l'Introït. Les enfants de chœur s'entassent dans le sanctuaire pas assez grand !

A la sortie de la messe, les gens me saluent très aimablement. Je me présente, l'on cause comme si on se connaissait depuis toujours. Je dis mon émerveillement, mais les plus avisés me supplient d'un air triste de prier beaucoup pour leur curé... En effet, des amis de Cagliari me l'ont confirmé, l'évêque menace de destituer le curé de Gesico, parce qu'il a enlevé l'autel face au peuple, parce qu'il dit la messe dans la forme extraordinaire en obéissant à Benoît XVI, et parce qu'il tient aux processions et aux fêtes populaires traditionnelles. Alors qu'au contraire, venant de l'évêché de Cagliari, sont envoyés des directives bien différentes : plus de fêtes traditionnelles, il faut favoriser la fête du fromage ou celle de la danse. Surtout pas de Motu Proprio, *"tant qu'il y aura Benoît XVI et Canizares on ne pourra rien faire qui vaille"* dit-on publiquement à l'évêché. Les gêneurs sont à écarter, mais sans bruit surtout, il faut les étouffer. Tous les moyens sont bons, y compris les accusations les plus basses, en usant des faux témoignages les plus incohérents, pour pouvoir accuser le curé de scandale et de créer le désordre.

A la paroisse voisine, Mandas, le "duc-curé", Dom Pascal Manca est très sympathique, jovial, dans sa soutane impeccablement romaine, très simple et est bon curé. Pendant trois jours de repos estival, les 9, 10 et 11 août, il va organiser dans sa paroisse un temps d'étude et de réflexion sur l'enseignement de Benoît XVI, des échanges sur l'application pastorale du Motu Proprio, et bien sûr les cérémonies et les messes dans la forme extraordinaire. Plus d'une cinquantaine de prêtres seront présents à ces journées de ressourcement spirituel, sans compter de nombreux laïcs qui suivront un programme de conférences tout aussi enrichissant.

Sous le signe de la réconciliation et de l'espérance, la Sardaigne se couvre de bonnes volontés qui écoutent le message de Benoît XVI à travers le Motu proprio. Espérons que les résistances épiscopales n'arracheront pas les beaux fruits de l'oeuvre du Pape.

Les commentaires de Paix Liturgique :

1/ L'exemple des paroisses de Mandas et Gesico est caractéristique des persécutions quasi systématiques que subissent les prêtres qui décident librement d'appliquer généreusement le Motu Proprio Summorum Pontificum de Benoît XVI. Certes, si nous pouvons constater ici et là de réelles améliorations, il n'en demeure pas moins que dans la quasi intégralité des cas, les nouvelles célébrations traditionnelles sont mises en place directement par l'évêché - à la manière du Motu Proprio de 1988 - et restent « sous contrôle » épiscopal. Dès lors que des curés de paroisse, de leur propre chef, décident d'appliquer le motu proprio de 2007, on voit dans la plupart des cas, une véritable chasse aux sorcières se mettre en place.

La chape de plomb qui pèse sur la liturgie dans les paroisses n'a pas disparu avec le Motu Proprio... Il ne faut pas chercher plus loin les raisons pour lesquelles peu de prêtres diocésains en pratique ont décidé d'appliquer (publiquement...) le Motu Proprio de Benoît XVI. En effet, dans de nombreux diocèses, la seule bonne volonté d'appliquer le Motu proprio est une cause de « scandale » pour l'évêché... Et les prêtres qui souhaitent le mettre en place sont contraints de s'exiler de leur diocèse comme les pères Blin ou Horovitz du diocèse de Paris (75) ou de se taire et d'attendre comme l'abbé Bonnet, curé de Saint-Nom la Bretèche (78).

2/ L'exemple de ces paroisses est également caractéristique en ce qu'il traduit un véritable succès pastoral : église comble, population heureuse de renouer avec ses traditions populaires, soutien des fidèles au curé, situation paisible. Les difficultés ne sont pas issues de l'application du Motu proprio dans la paroisse, de la soi-disante hostilité de la majorité des fidèles ou d'on ne sait trop quelle « inopportunité d'un retour » à une telle liturgie... Non, les difficultés sont créées directement par l'évêque qui ne veut à aucun prix d'application du texte papal dans son diocèse.

3/ On aura beau jeu de dire ensuite dans les salons épiscopaux « il n'y a pas de demande », « le Motu Proprio n'intéresse qu'une toute petite minorité de fidèles ». On le voit bien, la vision prophétique de Benoît XVI de faire de la paroisse le cadre normal de la célébration de la forme extraordinaire du rite romain est absolument combattue par bon nombre d'évêques. De la célébration de la messe traditionnelle dans des réserves indiennes (comme le préconise Mgr Aumonier à Versailles par exemple) on veut bien à la limite, faute de pouvoir faire autrement. Mais de la « banalisation », de la « contagion » dans les paroisses d'une liturgie jusque là méconnue par bon nombre de fidèles qui aiment à la découvrir, on ne veut pas dans la plupart des diocèses. Quel qu'en soit le prix et quitte à faire cesser des expériences pastorales prometteuses, à congédier de jeunes curés pleins de zèle ou fermer des églises combles, l'idéologie qui fait rage depuis quarante ans, ne tolère pas ces applications généreuses du Motu Proprio de Benoît XVI.

4/ Nous ne pouvons qu'apporter notre soutien à ces prêtres de Sardaigne et annoncer **le colloque qui se tiendra les 9, 10 et 11 août, dans la paroisse de Mandas, colloque au cours duquel se tiendront des temps de réflexion commune sur l'enseignement de Benoît XVI, ainsi que des échanges sur l'application pastorale du Motu Proprio.**